

Peynier

LE JOURNAL
n°33 - Mars 2021



Nouvelle place du village : le projet avance

Journal communal d'information



p 4

Hommage à Samuel Paty



p 16

Des logements pour les Peyniérens



p 23

Les Vitrines de Peynier





Peynier

LE JOURNAL

Sommaire

Ecoles	3
Social	5
Réserve communale de sécurité	6
Environnement	8
Travaux	11
Vie quotidienne	20
Manifestations	22
Brèves	24
Culture	26
Travaux	28

numéro 33 - Mars 2021

Directeur de publication : Christian Burle

Comité de rédaction :
Commission communication

Secrétaire de rédaction :
Stéphane Rapuzzi

Photos : Photothèque
Peynier - GC

Conception et réalisation
C et C - Tél. 04 42 58 95 00

Dépôt légal mars 2021
ISSN : 2-914059-39-6



Peyniérennes, Peyniérens,
Mes Chers Amis,

L'année 2020 a été marquée par la crise sanitaire, avec les confinements et couvre-feux successifs, les nombreux malades, les difficultés économiques et les familles parfois endeuillées qui resteront dans nos mémoires.

Nous avons géré cette crise au mieux, en fonction des consignes reçues des services de l'Etat, avec le personnel municipal bien sûr, mais aussi avec de nombreux acteurs : personnels soignants, de secours, bénévoles et vous, chers Peyniérens, qui vous êtes montrés si prévenants entre vous, auprès de vos voisins ainsi que des personnes les plus vulnérables. Je tiens à vous remercier pour cette formidable solidarité et aussi pour le respect des règles qui nous ont été imposées.

Malgré cette crise inédite, nous avons continué à travailler pour améliorer le bien-être et la sécurité des habitants de notre commune. Le chantier d'aménagement du nouveau parking et de la future place au centre du village a démarré, de nouveaux logements vont sortir de terre à la Treille, l'entretien des voiries communales s'est poursuivi,...

En 2021, nous prévoyons de ne pas modifier nos taux d'imposition. Les projets seront donc réalisés avec des subventions et grâce à une gestion maîtrisée des finances communales.

Pourtant, ce que nous attendons avec impatience pour cette année, c'est évidemment la fin de la crise sanitaire. Nous voulons enfin reprendre une vie libre et nous rencontrer. Nous espérons aussi nous retrouver dans les différentes manifestations de notre vie locale.

Grâce à la campagne de vaccination, je suis convaincu que 2021 nous apportera tout cela.

Soyons positifs, patients et confiants pour l'avenir.

Je vous souhaite à tous une bonne lecture.

Christian BURLE,
Maire de Peynier

Ecoles Communales :

une année scolaire peu ordinaire

Malgré le contexte exceptionnel de la pandémie de Covid-19, le 1^{er} septembre 2020 fut somme toute un jour de rentrée scolaire presque ordinaire à Peynier. Tous les élèves et leurs enseignants étaient heureux de se retrouver "en présentiel" dans leur école.

Cette rentrée était, en effet, tout à fait inédite. Après deux mois de confinement et de fermeture des écoles au printemps, quelques semaines de retour en classe dans des conditions très particulières et deux mois de vacances, les petits Peynériens ont repris le chemin de l'école, pour une année scolaire que l'on espérait des plus "normales".

Monsieur le Maire était sur place pour "prendre le pouls" de cette reprise néanmoins encadrée, de même que pour rencontrer les familles et saluer l'ensemble des enseignants, des agents communaux et des animateurs.

Ces derniers mois, on a vu combien les enseignants et les personnels municipaux avaient su s'adapter et proposer aux écoliers un enseignement de qualité tout d'abord à distance puis en présentiel dans des conditions perturbées par le respect des distanciations physiques et des gestes barrières. Les enfants ont aussi fait preuve d'une grande capacité à s'adapter, trop heureux de retourner en classe et de retrouver leurs amis. Ils se souviendront sans doute longtemps de cette période si particulière !

Moins de deux mois plus tard, le rebond de l'épidémie (la très médiatique deuxième vague) a frappé notre pays. Malgré le confinement décidé par le Gouvernement, les écoles sont restées ouvertes. Encore une fois, les enseignants et les personnels municipaux ont dû s'adapter mettre en place un protocole renforcé (une deuxième fois).

Installation de purificateurs d'air dans toutes les classes, respect des gestes barrières, distanciation physique, port du masque pour les adultes et les élèves dès le CP, hygiène des mains, nettoyage et aération des locaux, limitation du brassage...

Rendu nécessaire par l'évolution de la circulation du virus, un protocole sanitaire renforcé a été mis en place depuis le mois de novembre 2020 dans les écoles de Peynier afin d'assurer la protection des élèves et des personnels. Ces règles sanitaires permettent d'accueillir tous les élèves, à tous les niveaux et sur l'ensemble du temps scolaire.

La priorité absolue pour la Mairie de Peynier, responsable des écoles maternelles et élémentaires communales, a été de faire en sorte que la vie à l'école puisse continuer. Nous n'avons pu y arriver que grâce à un engagement total des agents communaux qui se sont mobilisés et continuent à le faire, malgré des contraintes horaires et des contraintes sanitaires fortes.



Hommage à Samuel Paty dans les écoles communales



Le 2 novembre 2020, au retour des vacances de Toussaint, un hommage a été rendu à Samuel Paty dans toutes les écoles.

En présence de Christian Burle, Maire de Peynier, des élus, des directeurs d'école et des enseignants, les enfants ont observé une minute de silence en mémoire du professeur, victime du terrorisme pour avoir défendu la liberté d'expression.

Moment d'hommage donc, mais aussi moment d'échanges entre les écoliers et les élus sur les valeurs de la République, les principes de laïcité et la démocratie.





La Maison du Bel Age itinérante a fait étape à Peynier

Après avoir ouvert des Maisons du Bel Age dédiées aux personnes de plus de 60 ans et à leurs aidants, le Département des Bouches-du-Rhône innove avec la mise en service d'une Maison du Bel Âge itinérante. Elle s'est arrêtée à Peynier du 2 au 6 novembre 2020 et du 7 au 11 décembre 2020.

Véritables guichets uniques d'accueil des personnes de plus de 60 ans et de leurs proches ou aidants, les Maisons du Bel Âge, implantées sur tout le territoire des Bouches-du-Rhône, ont vocation à orienter les seniors dans leurs recherches et les accompagner dans leurs démarches administratives ou leurs demandes d'informations concernant l'Allocation personnalisée d'autonomie ou la téléassistance.

Devant le succès de ces maisons, le Département a choisi d'innover avec une Maison du Bel Age itinérante qui se déplace dans les secteurs dépourvus de ce type de services publics.

Installée sur le parking Foyer des Aînés puis du centre médical, rue Longue, la Maison du Bel Age Itinérante a accueilli les seniors Peyniérens dans le strict respect des consignes sanitaires, pour leur prodiguer aides et conseils pour toutes les questions touchant à leur vie quotidienne.

Les seniors ont également pu participer à des ateliers de réalité virtuelle pour s'immerger dans un univers numérique interactif.

Les agents les ont accueillis et guidés dans cette expérience exclusive pour des séances de relaxation, de simulation des capacités cognitives et d'ateliers pour tester la mémoire, grâce aux outils de la réalité virtuelle.



Réserve Communale elle veille sur Peynier

Soutien aux sinistrés des Alpes Maritimes :
La Réserve Communale de Sécurité Civile
Mobilisée aux côtés des plus touchés !



A l'instar d'autres opérations extérieures qui avaient été conduites durant les années précédentes, la RCSC s'est mobilisée dès les premières heures de ce drame afin d'apporter un soutien concret et efficace aux plus démunis, tout cela, avec un risque COVID toujours aussi fort et présent.

A travers une collecte de denrées (remerciements aux généreux donateurs ainsi qu'aux fidèles entreprises Carret Munos de Peynier et Carrefour Market de Trets) qui s'est déroulée sur 3 soirées consécutives, c'est au final plus d'une tonne de vivres qui a été apportée sur site dans les plus brefs délais.



Retour en images sur cette mission qui aura mobilisée au total une vingtaine de personnels de la RCSC.



de Sécurité Civile : et les Peyniérens

Incivilités :

**Dépôt de déchets, ouvrages DFCI vandalisés,
CIRCULATION INCESSANTE SUR LES PISTES... JUSQU'À QUAND ?**

La limite a été atteinte et apparemment les seuls rappels faits avec sobriété, tact et mesure ne suffiraient donc plus à ce jour. Devenus inqualifiables ces actes sont commis par une si large communauté de personnes que l'on peut dresser le constat amer d'une attaque permanente de nos forêts, bords de route, bref, de notre environnement. Une déchetterie à ciel ouvert alors que, à quelques kilomètres, un vrai accueil est bien présent afin de tout récupérer et, qu'il existe sur la commune un service gratuit pour l'enlèvement des encombrants. Mais non, plus simple, plus ludique, avec une petite montée d'adrénaline mal placée, on préfère jeter, mégots, canettes, déchets amiantés, complément sportif en tubes... un vrai plaisir pour certains qui voudront vous expliquer en sus, que, "la forêt c'est la vie" et que "Eux, ils l'aiment cette belle forêt !".



Des dizaines d'heures pour les personnels de la Réserve Communale de Sécurité Civile à surveiller, signaler et réaliser des opérations de ramassage tout au long de l'année.



Un vrai succès avec, pour renfort, ceux qui détruisent les barrières, ne les referment jamais, cassent, car profiter c'est donc profiter à fond ! Aujourd'hui, la forêt souffre de tout cela et ceux qui passent leur temps à surveiller, à réparer, à ramasser tout au long de l'année en ont ras le bol et poussent un grand coup de gueule à l'instar des services techniques au mois d'Avril dernier ! Alors, ne serait-il pas temps de se reprendre et de se remettre la tête à l'endroit et arrêter un massacre quotidien. Car la patience de tous a des limites, et si certains ont été pris en flagrant délit, que tout le monde se rassure il reste de la place pour dresser des PV pour ceux qui se croient intouchables. Qu'on se le dise !

Débroussaillage et nettoyage des ruisseaux :

C'est toujours le bon moment !

Peynier est une commune forestière traversée par de nombreux ruisseaux et vallats. Afin de préserver son patrimoine naturel, la Commune engage chaque année des travaux de nettoyage et de valorisation de ses cours d'eau.

Peynier fait partie des communes adhérentes du SABA (Syndicat intercommunal d'Aménagement du Bassin de l'Arc). A ce titre, ce dernier restaure et entretient la végétation du secteur de l'Arc ou de ses affluents. L'objectif de ces travaux en rivière est de favoriser l'écoulement des eaux sans débordement).

L'entretien et la restauration de la ripisylve ("la forêt de berges") font aussi partie des missions du SABA. Ces travaux consistent en :

- le débroussaillage sélectif des végétaux qui peuvent être un obstacle à l'écoulement des eaux.
- l'abattage préventif d'arbres. Ces abattages permettent à la fois de rajeunir la ripisylve et d'éviter la chute d'arbres dont la souche entraînerait une partie de la berge. De plus, un tronc emporté par les eaux pourrait déstabiliser un pont à l'aval.

- l'enlèvement d'embâcles* : dans les zones urbaines, lors d'une petite crue, les débordements peuvent être le fait d'un embâcle (amoncellement de bois flottants). Le travail du SABA consiste à retirer ces embâcles dans les secteurs à forts enjeux de protection. A contrario, dans les zones naturelles ou rurales, les embâcles pourront être volontairement maintenus. Ils ralentissent les écoulements et ont un rôle écologique important (habitat pour la faune piscicole).

- de petits élagages : il s'agit de couper les branches d'arbres pouvant représenter un obstacle au bon écoulement de l'eau.



* Sous le terme d'embâcle sont désignés tous les dépôts d'origine végétale (arbres morts, arbres déracinés, branchages, accumulations de débris fins ...), ou de détritus (déchets plastiques, objets métalliques, verre, matériaux de construction,...) situés dans le lit du cours d'eau et faisant obstacle ou non à l'écoulement de l'eau.



En partenariat avec le Pays d'Aix, la Commune mène également des actions de nettoyage et de valorisation des ruisseaux communaux. Ainsi, au début de l'année, un chantier d'insertion a permis le nettoyage des vallats et de leurs abords. Cette action a deux objectifs :

- nettoyer les abords de nos cours d'eau et protéger les riverains et les terres voisines en favorisant le bon écoulement des eaux de pluie en cas de fortes intempéries pouvant entraîner une brusque montée des eaux et d'éventuels débordements.
- favoriser le retour à l'emploi de personnes en réinsertion.



Des bornes de recharge pour véhicules électriques en service sur la commune

Le développement de la voiture électrique passe par l'augmentation du nombre de bornes de recharge sur le territoire. Ces véhicules ont aujourd'hui une autonomie comprise entre 150 et 600 km. La Ville de Peynier a souhaité s'inscrire dans une démarche volontaire de développement durable en mettant en libre-service gratuit sur le domaine public des bornes de recharge.

Aussi, les premières places de stationnement équipées de bornes de recharge électriques ont été en service, fin 2020, sur le parking de persuasion à l'entrée du village (rond-point du 8 Mai 1945). Le rechargement électrique est gratuit, dans les places de stationnement dédiées à cet usage. La commune est ainsi dotée de quatre premières bornes de recharge longue durée qui seront complétées par des bornes supplémentaires sur le parking du boulodrome municipal et à plus long terme par les bornes installées dans le parking souterrain, en cours de construction, sous la cour du château.

Les instructions d'utilisation sont apposées sur chaque borne. Le badge qui permet l'ouverture des bornes est fourni par le constructeur de votre voiture lors de l'achat du véhicule. Si pour des raisons propres, le badge est égaré ou perdu, on peut en trouver dans les tabacs ou sur internet pour un prix d'environ 5€. Ce badge est à utiliser une première fois pour ouvrir la borne et une seconde fois avant de retirer la prise en fin de rechargement pour des raisons de sécurité.

Débroussaillage : ce qu'il faut éviter



Où se situent donc le respect de la nature, le maintien de la biodiversité et du cadre de vie des riverains ? Tout cela a été bafoué à grands coups de tronçonneuses, de tracteurs de débardage et la colline s'est transformée en plateau lunaire.

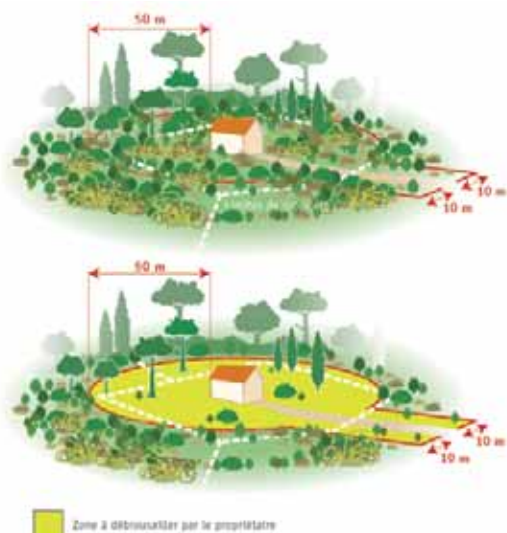


Des coupes abusives que la forêt mettra des années à effacer !

L'Office National des Forêts a sous-traité des opérations de débroussaillage le long du chemin de Pourrachon, dans le cadre des Obligations Légales de Débroussaillage. L'entreprise choisie travaille essentiellement pour la Centrale Bois de Brignoles et a profité de ce chantier pour solliciter divers propriétaires en leur proposant de nettoyer gratuitement leurs terrains. Jusque là rien d'inquiétant, sauf que ces travaux de mise en sécurité se sont transformés en coupe rase !!



Afin d'éviter de nouvelles dérives, la Mairie a demandé à l'ONF d'interdire cette société sur la Commune, et, surtout, nous demandons à tous les propriétaires d'être très vigilants avant de répondre à ces offres de services gratuites qui conduisent à de tels désastres pour notre patrimoine naturel.



Obligations Légales de Débroussaillage : tous responsables pour préserver notre forêt

L'article L.134-6 du Code Forestier prévoit une obligation de débroussaillage :

- autour des constructions, chantiers et installations de toute nature, sur une profondeur de 50 mètres ;
- autour des voies privées donnant accès à ces constructions, chantiers et installations de toute nature, sur une profondeur de 10 m de part et d'autre et sur une hauteur minimale de 4 m ;
- sur la totalité des terrains situés en zones urbaines définies par un document d'urbanisme (POS, PLU, ...).

Le non-respect des obligations de débroussaillage est passible d'une amende de classe 4 (750 €) ou de classe 5 (1 500 €).

Un nouvel espace de loisirs pour les Peyniérens



La proximité immédiate du centre du village, dans un lieu facile d'accès pour l'ensemble de la population, a permis d'imaginer l'aménagement dès près de 6400 m² autour du nouveau parking de persuasion pour y créer un espace de plein air réservé aux loisirs des petits et des grands.

Après la mise en service, l'année dernière, du parc de persuasion paysager à l'entrée du village (rond-point du 8 Mai 1945), permettant d'améliorer le stationnement dans le village et s'intégrant parfaitement à l'environnement exceptionnel de ce site, la municipalité a souhaité aménager l'espace communal restant pour les loisirs de tous les Peyniérens.

Le projet consiste à équiper le site pour les plus jeunes Peyniérens, leurs parents accompagnants et aussi les adolescents afin d'y favoriser des activités sportives et de loisirs. Pour cela il est prévu l'installation d'équipements sportifs avec la création d'un city stade et d'un parcours pédestre pouvant être utilisé également pour la course à pied et le vélo, sans oublier la mise en place de jeux pour enfants pour toutes les tranches d'âges.

Des aménagements paysagers agrémenteront l'espace : bosquets, plantation d'arbres, bancs pour le repos sous l'ombrage... permettront, outre l'embellissement du secteur, un confort pour chacun lors des périodes de fortes chaleurs. La haie de mûriers le long des arrêts de bus sera également améliorée afin de poursuivre la frange paysagère existante. La terre récupérée dans le cadre des travaux d'aménagement du parking sous la cour château permettra la remise à niveau du terrain, ainsi que le busage du secteur pour l'évacuation des eaux pluviales vers le ruisseau de la Badarusse.

Un espace sécurisé

La sécurisation du site par rapport à la route départementale allant vers Rousset a été étudiée avec la réalisation d'un muret en pierres sèches, à l'arrière des arrêts de bus existants. Le mur sera réalisé, en partie avec les pierres de récupération de l'ancien mur du château, par l'entreprise qui a déjà rénové le mur de soutènement du jardin de la chapelle Saint-Pierre. Il pourra également servir de banc public aux promeneurs afin de pouvoir se poser et s'adosser au bosquet végétal.

Ces travaux d'aménagement s'inscrivent dans le cadre d'une aide exceptionnelle de 70% du Conseil Départemental 13 au titre de la relance économique liée à la crise sanitaire actuelle. A ce titre, les travaux devront être finalisés dans l'année.

Une fois terminé, ce nouvel espace au cœur du village offrira aux Peyniérens un lieu de détente apprécié de tous.



Des travaux pour

Réhabilitation de l'avenue Saint-Eloi



Les travaux de rénovation et d'embellissement de l'avenue Saint-Eloi sont aujourd'hui terminés. Après la modernisation des réseaux enterrés (eau, assainissement, enfouissement des lignes électriques et télécom), la réalisation d'un caniveau central, d'un nouvel enrobé et la mise en place de nouveaux trottoirs ont achevés sa transformation. Son embellissement a été parachevé avec la pose d'un nouveau mobilier urbain. Des travaux qui mettent en valeur le caractère provençal et historique de notre village.



embellir Peynier



Agrandissement de la salle de la Garenne

Les travaux d'extension de la salle de la Garenne sont terminés. La nouvelle salle est désormais disponible. Outre la nouvelle extension qui permet de doubler la capacité de la salle de la Garenne, les parties anciennes du bâtiment ont été rénovées avec la pose de fenêtres et d'une isolation plus performantes et d'un système électrique plus moderne et moins énergivore.

Dès que les conditions sanitaires le permettront, les associations peynièrennes pourront bénéficier de ce nouveau lieu pour leurs activités et animations.



Pose de nouveaux ralentisseurs aux Michels

Afin de casser la vitesse d'automobilistes trop imprudents et renforcer la sécurité le long des routes menant au Hameau des Michels, de nouveaux casse-vitesse ont été installés.



La Mairie entretient et améliore régulièrement les voiries communales

Tout au long de l'année la Mairie de Peynier programme de nombreux travaux sur la voirie communale. Tous ne sont pas visibles, comme les travaux d'amélioration des réseaux, mais ils participent à l'amélioration du cadre de vie et du quotidien des Peyniérens.



Création de nouveaux trottoirs avenue Jean-Jaurès



Pose d'un nouvel enrobé impasse du Vallon



Réhabilitation des voiries et réseaux de la rue des Bergers



Modernisation des réseaux avenue de la Libération



Réfection du pluvial et rénovation de la chaussée chemin de Pecoli



Aménagement d'une aire de retournement et de son accès au chemin du Bouquet



La Treille - La Corneirelle : De nouveaux logements pour les Peyniérens

Depuis le début de l'année, un chantier de taille a investi la zone de La Treille, où les travaux de terrassement ont débuté.

Le projet du "Verdalai" permettra de loger 53 familles dans une résidence aux normes écologiques et environnementales. Ce projet sera implanté à l'angle du chemin de la Treille et du chemin de la Corneirelle, et composé de 53 logements locatifs sociaux comprenant 23 logements éligibles au Prêt Social Location-Accession (PSLA) et 30 logements à la location sociale.

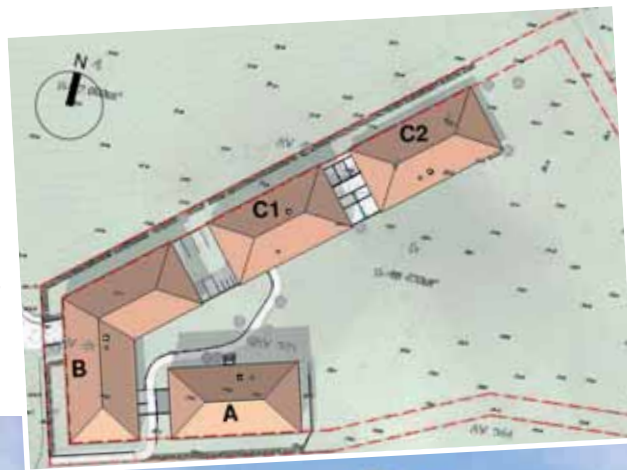
Le Prêt Social Location-Accession est un dispositif d'accession à la propriété. Il s'adresse à des ménages sous plafonds de ressources qui achètent leur logement neuf situé dans une opération agréée par l'État pour être éligible aux financements PSLA.

Il permet de bénéficier de nombreux avantages : un taux de TVA réduit (5,5%), l'exonération de la taxe foncière pendant 15 ans, pas d'appel de fonds pendant la construction, une garantie de rachat et de relogement, des frais de notaires réduits.

Le PSLA se base sur le principe de location-accession et permet d'acquérir le logement occupé en tant que locataire, pour devenir propriétaire à des conditions avantageuses. 30 autres logements seront en location sociale. Adaptés aux normes en vigueur pour personnes à mobilité réduite, ils pourront notamment accueillir les personnes du bel âge. Ce projet s'inscrit dans une opération d'ensemble regroupant à proximité un EHPA et EHPAD.

Pour ces logements à la location sociale, comme pour toute demande de logement social, il faudra effectuer une demande de logement social en ligne depuis le site Internet du gouvernement : www.demande-logement-social.gouv.fr

A l'issue de cette demande, une attestation d'enregistrement de demande de logement social vous sera fournie. Cette attestation doit être apportée au CCAS de la commune accompagnée d'un courrier indiquant votre souhait d'un logement social sur le secteur de "La Treille - La Corneirelle" à Peynier.





Les travaux de viabilisation du site ont débuté



Le projet d'aménagement "La Treille - La Corneirelle" prévoit également, à terme, la création de 750 à 1500 m² de surfaces d'activités, environ 7500 m² de surface tertiaire, d'un EHPA et d'un EHPAD, d'une résidence seniors, d'une cuisine centrale, d'une crèche d'entreprise, et de logements pour les familles peyniériennes.



Réaménagement du centre de Peynier : 100 places de stationnement supplémentaires



Le percement du parking souterrain est en cours

Les travaux d'aménagement du parking enterré sous la cour du château ont commencé depuis quelques semaines, après plusieurs mois d'études, de fouilles archéologiques et autres autorisations administratives.

Inscrit dans la continuité du plan d'augmentation du nombre de places de stationnement sur la commune, après la mise en service cet été du parking de persuasion (à proximité du rond-point du 8 mai 1945), ce projet a deux objectifs : améliorer l'offre de stationnement sécurisé pour les personnes qui résident dans le centre historique du village d'une part, et limiter les véhicules stationnés en surface sur la voirie d'autre part.

Le parking souterrain du Château comprendra une centaine de places de stationnement pour certaines équipées de bornes de chargement pour les véhicules électriques. L'accès au parking pour les véhicules se fera par l'avenue Mireille et deux accès piétons seront disponibles : un côté avenue Mireille et le second avenue Saint Eloi. L'accès au parking sera sécurisé par un contrôle d'accès par badge et l'ensemble de la structure sera placé sous vidéo-protection.

Pour répondre aux besoins des administrés en place de stationnement dans ce secteur tendu, la commune a souhaité créer 100 places de parkings disponibles à la location et accessibles prioritairement aux propriétaires et aux locataires d'habitations situées dans le centre ancien de Peynier (une place de stationnement par foyer).

Ces 100 places de stationnement collectives seront mises à la location par la mairie au tarif préférentiel de 40€ à 50€ par mois.

Dans le cadre de la préparation des études pour la commercialisation de ces places de stationnement, la municipalité souhaite identifier les personnes intéressées par la location d'une place de parking. Aussi nous vous proposons de faire connaître votre identité en remplissant le sondage ci-après à transmettre aux services de la Mairie.





Sondage sur le Parking du Château

à retourner en Mairie, 9 Cours Albéric Laurent

Civilité : Madame Monsieur

Votre prénom :

Votre nom :

Votre adresse de messagerie électronique :

Votre numéro de téléphone :

Votre adresse (n° et nom de la voie) :

A cette adresse, vous êtes propriétaire ou locataire du bien ? Propriétaire Locataire

Disposez-vous d'un véhicule électrique ? Non Oui

Je suis intéressé par la location d'une place de stationnement sous la cour du château de Peynier au tarif indicatif de 40€ à 50€ par mois.

Autres informations (facultatif) :

*Les personnes ayant déjà rempli ce questionnaire n'ont pas à le remplir à nouveau





Cours Albéric Laurent :

Vos nouveaux services au plus

Les services municipaux ont profité des grandes vacances pour déménager et s'installer dans de nouveaux locaux sur le cours Albéric Laurent.

La Maison des services de proximité



Cette nouvelle structure propose un ensemble de prestations pour remédier aux situations de précarité ou de grande difficulté sociale. Le public y est conseillé, orienté ou directement pris en charge pour bénéficier des services, en toute confidentialité dans un espace approprié.

Les missions sont multiples :

- fournir des renseignements sur l'insertion professionnelle et débloquer certains freins à l'emploi,
- lutter contre l'isolement social et promouvoir le vivre ensemble sur un territoire solidaire,
- ou encore accompagner l'accès et le maintien dans le logement.

La "Maison des services de proximité" de la ville de Peynier, en collaboration avec ses partenaires, propose également une permanence d'aide au numérique destinée aux Peyniériens pour les accompagner dans leurs démarches administratives en ligne. A terme cette structure sera regroupée au château avec les autres services municipaux lors de la rénovation du bâtiment.

Maison des services de proximité Ouverte tous les matins du lundi au vendredi de 9h à 13h.
10, cours Albéric Laurent - Tél : 04 42 53 16 47 - Mail : fabienne.palumbo@ville-peynier.fr



Police municipale

Les Policiers Municipaux ont rejoint leurs nouveaux locaux au rez-de-chaussée du bâtiment historique de l'Hôtel de Ville, qui sera conservé sur le cours après le déménagement des services administratifs au Château.

Police Municipale Ouverture : du lundi au vendredi de 8h à 20h et le samedi de 8h à 12h

1, cours Albéric Laurent - Tél : 04 42 53 08 44

Mail : police.municipale@ville-peynier.fr

Services administratifs

Les services administratifs de la Mairie n'ont pas changé d'emplacement et vous pouvez les retrouver au 9, cours Albéric Laurent.

Services administratif Ouverture : lundi, mardi, jeudi, vendredi de 8h30 à 12h30.

9, cours Albéric Laurent - Tél : 04 42 53 05 48

Mail : peynier.fr/le-site-de-peynier/nous-contacter/



proche des Peyniérens

La commune inaugure son distributeur de billets sur le Cours

Attendue depuis longtemps, plusieurs fois repoussée, la mise en service du distributeur de billets sur le Cours a enfin eu lieu le 10 février dernier. Celui-ci est situé au 12, Cours Albéric Laurent.

Après plusieurs années de démarches infructueuses auprès des banques pour l'installation d'un distributeur de billets à Peynier, la municipalité s'est tournée vers une solution alternative : un distributeur communal géré par un opérateur indépendant de distributeurs de billets. Ce partenariat a été signé pour une durée de 3 ans avec la société Loomis et sera renouvelé en fonction du succès du dispositif.

Aucune banque n'est associée ni à l'installation du DAB, ni à son exploitation. En pratique, le fonctionnement du distributeur communal est tout à fait classique : aucun surcoût ou frais supplémentaire n'est engendré lors d'un retrait, pour les porteurs de cartes bancaires françaises, ce sont les mêmes conditions qui s'appliquent que pour un distributeur ordinaire.

Ce type de contrat a un coût pour la commune, avec une redevance mensuelle d'environ 1 300 €. A laquelle se sont ajoutés les frais d'installation et les travaux de maçonnerie nécessaires pour aménager le local et qui s'élèvent à 63 000 €, subventionnés à 70% par le Conseil Département des Bouches-du-Rhône. Ce coût mensuel est basé sur un nombre moyen de 10 000 retraits par an, soit environ une trentaine de retraits par jour. Nous comptons donc sur l'action des Peyniérens pour venir réaliser, le plus souvent possible, leurs retraits d'espèces sur le Cours au distributeur communal !



La mise en place de ce DAB doit également permettre de renforcer le dynamisme des commerces, de favoriser les circuits courts en soutenant les producteurs locaux qui viennent sur le marché, de faire vivre le tissu associatif et aussi d'avoir ce lien social de proximité avec nos habitants qui n'ont pas forcément la possibilité de se déplacer.

Vide-grenier des Michels

La mise en place des deux confinements du printemps et de l'automne ont entraîné l'annulation de la grande majorité des manifestations et animations qui rythment traditionnellement la vie de notre village. Néanmoins, en septembre, Peynier Fêtes a eu l'autorisation des services de la Préfecture d'organiser le vide-grenier des Michels.



Et c'est sous un soleil radieux, le dimanche 13 septembre 2020, que les Peyniériens ont pu flâner dans les rues du hameau à la recherche de l'objet rare ou insolite. Pour amuser les plus jeunes, des structures gonflables et des stands proposaient des jeux aux enfants. Masques et gestes barrières étaient bien évidemment respectés par tous.



En attendant Noël : **Le Père Noël à Peynier**

Cette année, grâce à Peynier Fêtes, le Père Noël a pu rencontrer les enfants sur le Cours Albéric Laurent. Covid oblige, cette rencontre n'a pu avoir lieu qu'en extérieur et le port du masque et les gestes barrières ont été respectés.

Une contrainte qui n'a pas entaché la curiosité et la joie des enfants, ravis d'approcher le bonhomme en rouge pour lui faire part de leurs souhaits de cadeaux. Chacun a pu repartir avec des friandises.

Un petit cadeau très apprécié en attendant Noël.



Les Vitrines de Peynier 2020

Du 4 au 20 décembre 2020, la mairie de Peynier a organisé la 1^{ère} édition de l'opération "Les Vitrines de Peynier". Une opération, entièrement gratuite, à destination des artisans, commerçants, producteurs et restaurateurs.

Les Fêtes de Noël ont été perturbées cette année par la crise sanitaire et le deuxième confinement. Afin de retrouver un peu de la magie de cette période et pour soutenir le commerce local, la Mairie de Peynier a organisé une animation sur tout le mois de décembre : les Vitrines de Peynier. Après l'annulation du marché de Noël pour cause de confinement, le but de la manifestation était de mettre en relation les Peyniérens avec leurs commerçants, artisans et producteurs pour leur permettre d'effectuer leurs courses de Noël tout en "consommant local".

Le bilan des "Vitrines de Peynier 2020" :

- trois week-ends Exposition-Vente organisés, avec 17 exposants participants et plus de 400 visiteurs,
- un référencement des artisans, commerçants, producteurs et restaurateurs sur le site vitrinesdepeynier.fr,
- un service Call-Click and collect (livraison), au centre socioculturel de Peynier les vendredis, samedis et dimanches de 11h à 19h.

Au regard du bilan positif de l'édition 2020, l'opération "Vitrines de Peynier" sera reconduite par la mairie pour 2021.

L'annuaire actualisé des professionnels de Peynier est disponible sur vitrinesdepeynier.fr. Si vous êtes professionnel de Peynier, n'hésitez pas à vous inscrire sur le site.

Deux événements type Exposition-Vente seront organisés dans le cadre des Vitrines de Peynier 2021. Le premier est prévu pour le mois d'avril, si la situation sanitaire le permet. Une réelle occasion de consommer local et de découvrir toute l'offre des professionnels de Peynier.

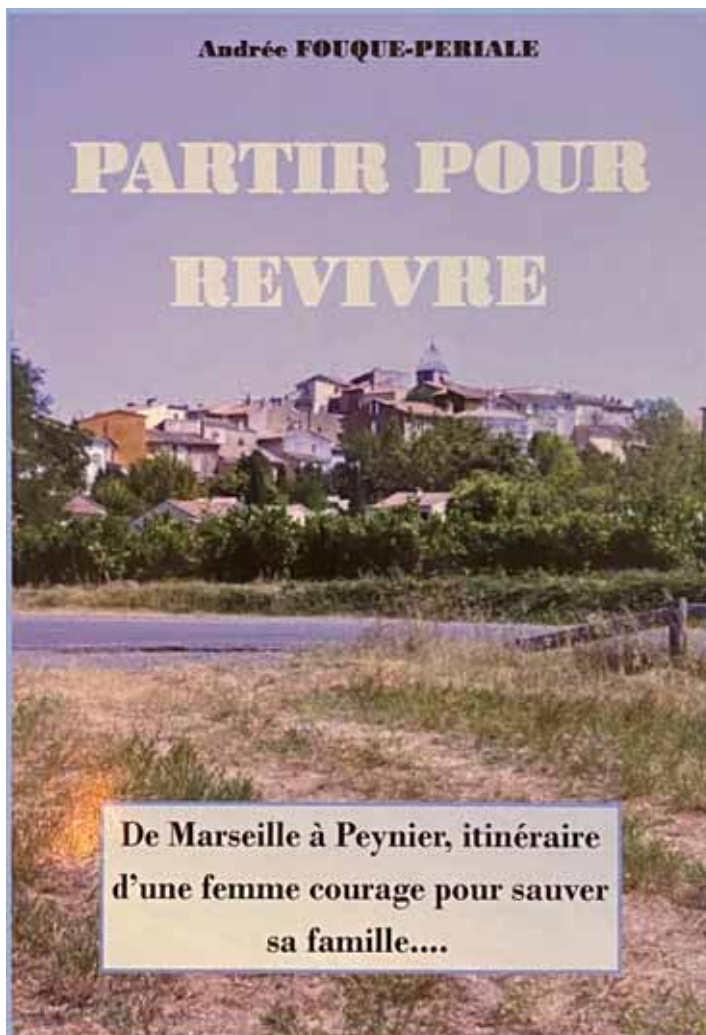
N'hésitez pas à consulter l'annuaire pour trouver le professionnel qu'il vous faut !



Les Vitrines de Peynier 2020 en chiffres

- 45 professionnels inscrits dans l'annuaire
- 3 week-ends Exposition-Vente organisés
- 17 exposants participants (artisans, producteurs et commerçants)
- 400 visiteurs sur les 6 jours d'Exposition-Vente
- 3000 pages du site web vues, depuis le début de l'opération (4 décembre 2020)
- 45 professionnels contactés, certains plusieurs fois
- 16 professionnels rencontrés





Idées de lecture

Partir pour revivre

De Marseille à Peynier,
Itinéraire d'une femme courage
pour sauver sa famille

C'est peu avant le décès de sa mère qu'Andrée Fouque-Periale a commené à mettre par écrit toute la vie de Paule Périale : ses souffrances comme ses bonheurs. Paule Périale a su prendre son courage à deux mains et surmonter la peur de l'homme qu'elle avait choisi. Cet homme, d'une méchanceté sans faille, a saccagé sa vie et celle de ses enfants. Aussi, les garçons grandissant, préféra-t-elle sur monter cette peur et partir. Le quitter, quitter les drames et les coups. Protéger ces enfants qui n'acceptaient plus les violences et éviter que l'irréparable se produise.

Un témoignage bouleversant qui rend hommage à une femme qui a su surmonter sa peur, à un mère courageuse, prête à tout pour sauver ses enfants.

Tarif : 15€

En vente en librairie

Bienvenue à...

Justine Decome,

Nouvelle pédicure-podologue

Justine Decome, Diplômée d'État à l'école d'ASSAS à Paris en 2020, s'est établie sur la commune depuis le mois de Février.

Vous pouvez prendre rendez-vous dès maintenant au 36, avenue de la Libération, pour effectuer des soins de Pédicure-Podologie (soins, examens cliniques, orthoplastie et orthonyxie...) au cabinet ou à domicile.



Justine DECOME

Tél : 06 03 01 17 52

Courriel : justinedecome@hotmail.fr

Prise de rendez-vous possible via Doctolib

Etat-civil

Naissances

Nassim BEN TANFOUS le 11 juin 2020
Eloïse LECOUTRE le 1^{er} juillet 2020
Eugène CHAINE le 16 juillet 2020
Timaël NASR VOLPATI le 19 juillet 2020
Rose TRON le 22 juillet 2020
Amélia BURLES le 10 août 2020
Antoine BIBERAN le 7 septembre 2020
Mélina KAMBOURIAN le 7 septembre 2020
Romy CHAZELLE le 14 septembre 2020
Thibaut DE LA ROQUE le 8 octobre 2020
Nolan CAMINADE le 16 octobre 2020
Candice DECROIX le 20 octobre 2020
Maïkan SADAOUI le 3 novembre 2020
Antonin SHORJIAN LA MANTIA le 22 novembre 2020
Andréa AGBESSI le 15 décembre 2020
Jules PERRIN le 20 décembre 2020
Flavie CIOFFI le 2 février 2021
Milo ADJEMOUT ANDRÉ le 15 février 2021

Mariages

Alexandre TRON et Laury GUILLEM, unis le 24 juin 2020
Patrick PUTZOLU et Marie NINA, unis le 11 juillet 2020
Sacha BRUPPACHER et Vanessa BURLE, unis le 13 juillet 2020
Mathieu BIMAR et Nassera LACIDI, unis le 8 août 2020
Stanislas THEVRET et Philippe PAILLOUX, unis le 22 août 2020
Guy SILBERMANN et Sylvie CAUSAN, unis le 19 septembre 2020
Laurent BONNIS et Thapata RONGBUSRI, unis le 21 novembre 2020
Nicolas LE CALVE et Géraldine CATHERINE, unis le 23 janvier 2021
Maurice EL BEDHUI et Valérie BRUN, unis le 20 février 2021
Frank MAR et Josiane NOUVEAU, unis le 20 février 2021

Décès

Monique MODESTI le 4 avril 2020
Joëlle DECLERCK épouse DE TAEYE le 21 juin 2020
Jean-Pierre HARMEGNIES le 28 juin 2020
Marie DREHER veuve BIANCHI le 9 août 2020
Jacqueline BARRALON veuve LAMBERT le 12 septembre 2020
Jacqueline TRAVERS épouse AGOSTINI le 1^{er} novembre 2020
Louis VERA le 14 novembre 2020
Christiane PACCUTO veuve VITIELLO le 21 novembre 2020
Claudine DAMVILLE veuve FOURMENT le 30 novembre 2020
Paul AGEORGES le 1^{er} décembre 2020
Jeannine AGOSTINI veuve HIGOUNINC le 2 décembre 2020
Marie LUCIANI veuve SIMON le 4 décembre 2020
Simone EXBRAYAT veuve SIRETA le 6 février 2021
Simone ANDRÉ veuve MASIA le 11 février 2021

La commune de Peynier collecte vos anciens mobiles

La municipalité en partenariat avec Orange met en place une opération de collecte citoyenne sur la commune pour le recyclage de vos téléphones mobiles et tablettes usagés avec si possible leurs chargeurs et accessoires.

La collecte et le recyclage des mobiles a pour objectif de soutenir l'économie sociale et solidaire. En participant à cette opération, la municipalité agit pour le développement durable et participe à de vrais enjeux de sensibilisation auprès des citoyens.

Pour participer, il suffit de déposer son ancien mobile dans un des trois collecteurs à carton situé sur la commune :

- En Mairie de Peynier (9, cours Albéric Laurent),
- A la Bibliothèque Municipale (Quartier Notre Dame),
- Au Tabac du Cours (2, cours Albéric Laurent).

Les mobiles collectés seront remis à une entreprise de réinsertion, les Ateliers du Bocage. Cette association les remet en état et les reconditionne lorsque c'est possible, sinon en extrait les matériaux précieux.

Les mobiles recyclés ou les matériaux sont ensuite vendus au bénéfice d'Emmaüs International.

Donnons une seconde vie à nos téléphones

Recycler votre mobile, c'est contribuer à :

- Créer des emplois**
En France : pour 25 000 téléphones recyclés, 1 emploi est créé ou maintenu.
En Afrique : 5 ateliers et 27 emplois créés depuis 2010 pour collecter des déchets de mobiles et les renvoyer en France (pour les recycler).
- Préserver l'environnement**
Les mobiles non réutilisés sont recyclés et leurs métaux récupérés par un éco-organisme.
- Soutenir Emmaüs International**
10% des mobiles issus du recyclage sont reconditionnés et revendus au profit du réseau Emmaüs International.

Logos: Emmaüs International, Peynier, Orange

Du côté de la Médiathèque Municipale

Une année en dents de scie pour la Médiathèque, qui a été obligée de fermer ses portes durant les deux confinements et de ne fonctionner qu'en "click and collect". Malgré ces contraintes, l'équipe des bibliothécaires, très investie et dynamique, a pu programmer des animations dès que les contraintes sanitaires le permettaient.

On a rencontré Thalie Bannière

Une belle rencontre, intime et conviviale, en extérieur, sur la pelouse de la bibliothèque en septembre dernier.

Thalie Bannière vient de publier son premier roman 'Dans son ombre' aux éditions Red'active. Un premier roman très réussi, tant pour l'originalité de son intrigue, que pour la finesse de la psychologie des personnages. Cette passionnée de course automobile et ancienne pilote elle-même, nous raconte sans détours, la rencontre de deux jeunes femmes pilotes, leur rivalité sur les circuits et les liens ambigus qui vont s'installer entre elles. C'est avec sourire et passion que l'auteur a pu répondre aux questions du public et partager cette nouvelle aventure d'écriture, qui ne fait que démarrer car il y aura un tome 2, pour le plus grand plaisir des lecteurs !

"Dans son ombre" est disponible dans nos rayons, aux presses de Peynier, Rousset et Trets, dans de nombreuses librairies (Goulard Aix, Prado Paradis Marseille...) et sur commande dans toutes les librairies. A suivre...



De gauche à droite : Thalie Bannière auteur, Mailis Paire éditrice, Laurie Wilbik Directrice de la Bibliothèque et Nicole Ramazzotti commerciale de Red'Active.

Une bonne sieste littéraire et musicale à La Garenne !

"Arborescences" sous les arbres

C'est une sieste littéraire et musicale "Arborescences" qui a été proposée le 12 septembre dernier au théâtre de verdure. Karine Boucherie (la Promeneuse de Z'oreilles) et Laurie Wilbik (Biblio Incognito) ont mêlé les textes de Laurie et la musique et les chansons de Karine (handpan, n'goni, kalimba, tambour océan, tambour, gong, graines et bâton de pluie) pour un moment de détente apprécié par le public. C'était ici un rendez-vous des Tournées Métropole AMP. "Arborescences" peut être joué en tout terrain, et notamment en concerts à domicile.

Contacts : 07 83 00 09 77 ou 06 20 83 95 98



L'ANIMA Lotta

C'est avec un grand plaisir que l'équipe de la bibliothèque a accueilli le 17 octobre dernier, la chanteuse de Peynier, Carine Lotta, et ses musiciens (guitariste, joueur d'Hélicon et batteur).

"L'anima Lotta" c'est quelque chose d'électriquement jovial, de la folk musique du monde "de juste après aujourd'hui". Un émouvant chant viscéral et populaire, orne une instrumentation chevaleresque au départ de la Sicile, et traversant la mer, le Sud, l'Est, l'Ouest, le monde. Transcendante et envoûtante, quatre musiciens libèrent une musique méditerranéenne et au-delà de son rivage. Corps et âmes trépigent entre Taraf de Haidouks et Pink Floyd.



La voix de blues scande, lance à l'horizon comme une ultime prière bondée d'énergie une poésie portée par les ébats de l'humanité et d'amour.'

Merci à Carine et à ses musiciens, et au public venu masqué mais nombreux. Un très beau moment de musique et de partage !

La Bibliothèque



Le 26 Septembre 1989, la Bibliothèque Municipale accueillait ses lecteurs dans un nouveau bâtiment. L'essor espéré ne s'est pas fait attendre et dès les premiers jours de l'ouverture, une centaine d'inscriptions ont été enregistrées. En date du 22 novembre, nous avons enregistré l'inscription de 164 adultes et 201 enfants, représentant 16 % de la population de Peynier. Nos lecteurs ont entre 3 ans et demi et 82 ans. Pour avoir une idée de "l'explosion" de l'enseigne de lire à Peynier, il faut savoir qu'auparavant ces lecteurs représentaient 7,8 %.



Aujourd'hui, la moitié des enfants sont également inscrits à la bibliothèque. Les jeunes en scolarité dans le secondaire représentent 17,5 % des lecteurs. Ils trouvent à la bibliothèque des documents pour les aider dans leurs études. Nos lecteurs, ont à leur disposition 4500 ouvrages chez les adultes et 1600 chez les enfants. Ces ouvrages proviennent pour une grande partie sur les fonds propres de la bibliothèque municipale. La Bibliothèque Centrale de Prêt, qui dépend du Conseil Général et qui est chargée de promouvoir la lecture publique, nous prête 1500 ouvrages pour la section adultes et 500 pour la section enfants, 300 de ces livres sont changés tous les 6 mois, ce qui assure un choix d'ouvrages toujours renouvelé. Ce fonds d'ouvrages augmentera d'année en année grâce au budget de fonctionnement qui sera alloué à la bibliothèque lors de l'établissement du budget municipal, et aux subventions. Les livres seront achetés en fonction de la demande des lecteurs. Pour l'année 1990, une place importante sera faite à l'achat de documentaires livres et encyclopédies pour permettre à un plus grand nombre de collègues et d'étudiants de venir y puiser des renseignements.

De nombreux dons viennent aussi alimenter le fonds pépère. Nous souhaitons, à l'occasion de cet article, remercier tous ceux qui nous ont apporté au cours de ces dernières semaines des dizaines de livres.

En dehors des heures d'ouverture, la bibliothèque s'ouvre aux classes de l'école de Peynier, des petits de la maternelle au CM2. La Bibliothèque n'est pas seulement un lieu où l'on vient emprunter des livres, et c'est dans une grande mesure, mais c'est aussi un lieu de rencontre. De confortables fauteuils sont mis à la disposition des lecteurs qui désirent consulter les revues auxquelles la bibliothèque est abonnée : Geo, Lire, Que-Chasser, Première. Notre temps et l'ami des jardins. Des tables sont là pour ceux qui veulent y travailler.

La bibliothèque c'est aussi une équipe de 7 bénévoles qui ne demande qu'à s'agrandir. Un poste salarié de 8 heures par semaine a été créé pour permettre de coordonner l'action de ces bénévoles et de gérer au mieux cette bibliothèque.

Le succès rencontré par cette bibliothèque montre combien elle représentait un besoin culturel parmi les habitants de notre commune et nous espérons que les lecteurs y viendront de plus en plus nombreux.



Ça va déménager !

La bibliothèque est installée depuis maintenant 31 ans dans les locaux que vous connaissez et qu'elle va bientôt quitter. En effet, l'école maternelle doit désormais s'agrandir et la Bibliothèque doit s'installer dans un bâtiment neuf et plus vaste, qui sera prochainement construit dans la cours du château.

En attendant, la bibliothèque s'installera de manière provisoire dans l'ancien réfectoire de la cantine scolaire du primaire, réaménagé pour vous accueillir au mieux. L'entrée se fera du côté du terrain de sport de l'école primaire.

Le déménagement est prévu en février-mars 2021 et nécessitera une période, que nous espérons la plus courte possible, de fermeture. Nous vous tiendrons informés des dates et du déroulement au plus vite.

Ainsi, c'est une nouvelle page de l'histoire de la bibliothèque que nous tournerons ensemble...

Les trois pommes de pin, numéro 7
février 1990

Des mesures sanitaires pour assurer la sécurité des lecteurs

Depuis le 1^{er} décembre, la Médiathèque a rouvert ses portes, selon un strict protocole sanitaire :

- Port du masque obligatoire.
- Lavage des mains au gel hydroalcoolique.
- Passage limité à 10 mn pour le choix de documents.
- Maximum 6 personnes dans la bibliothèque.
- Les enfants doivent être accompagnés par un parent.

La Médiathèque est accessible au public aux horaires habituels, mais seulement un samedi sur deux jusqu'à nouvel ordre.

Base de loisirs de la Garenne : Le nouveau skate-park

Plébiscitée par les Peyniérens et les visiteurs, la base de loisirs de la Garenne propose de nombreuses activités aux sportifs. Depuis septembre 2020, elle s'est enrichie d'un nouveau skate-park en remplacement de l'ancien, démantelé pour une remise aux normes de sécurité.

La structure est composée de plusieurs éléments : un lanceur courbe, un combo table de saut, une barre de slide courbe, un trottway, un rail plat.

Jouxtant le stade municipal, le skate-park accueille librement les jeunes Peyniérens qui pratiquent le skateboard, le roller, le BMX ou encore la trottinette.

Ce nouvel équipement permet aux passionnés de sports de glisse comme aux débutants de disposer d'un équipement accessible à tous, jeunes et moins et jeunes en toute sécurité. Le nouveau skatepark complète ainsi l'offre déjà présente sur la grande aire de jeux de la Garenne.

